

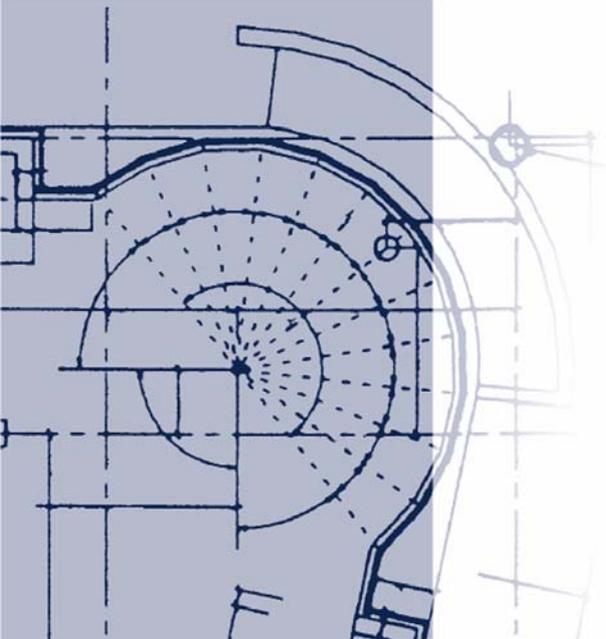
N°46

Novembre 2004



NEWSLETTER DE LA CSSF

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER



Étude

Publication de l'étude concernant « L'évolution de l'emploi bancaire au Luxembourg »

La CSSF vient de publier une étude sur « L'évolution de l'emploi bancaire au Luxembourg », qui s'intéresse à la structure par métier des effectifs bancaires et l'évolution que cette dernière a subie au cours des dernières années. Elle présente en outre des projections pour l'emploi à l'horizon 2005 et une analyse de facteurs explicatifs.

L'étude peut être consultée sur le site Internet de la CSSF à l'adresse suivante : www.cssf.lu/fr/publications/rapport.html?cat_num=8.

Discours

Lors du Banking Day organisé par PricewaterhouseCoopers le 9 novembre 2004, M. Jean-Nicolas SCHAUS, Directeur général de la CSSF, a centré son intervention sur l'évolution de la surveillance prudentielle de la place financière, qui est confrontée à un environnement bancaire en pleine mutation, et le rôle de l'autorité de surveillance. M. Schaus a constaté que :

« [...] »

1. *la surveillance prudentielle est en train de changer ;*
2. *l'influence de l'étranger va augmenter, mais n'est en somme que normal ;*
3. *la place financière devient de plus en plus onshore aussi dans ce domaine, ce qui n'est pas nécessairement négatif ;*
4. *la CSSF va continuer à agir avec la conviction de permettre par son action à la place financière de pouvoir se développer dans un cadre international ;*
5. *la CSSF n'a pas l'intention d'être la police de la place financière, mais d'être le surveillant attentionné. »*

Le discours de M. SCHAUS est disponible sur le site Internet de la CSSF à l'adresse suivante : www.cssf.lu/docs/Discours_BankingDay091104.pdf.

Statistiques

Banques

Somme des bilans des banques au 30 septembre 2004 en légère hausse

La somme des bilans des banques établies au Luxembourg s'est élevée à EUR 678,67 milliards au 30 septembre 2004 par rapport à EUR 676,43 milliards au 31 août 2004, soit une hausse de 0,33%.

Au 30 septembre 2004, l'effectif total du personnel auprès des établissements de crédit luxembourgeois est de 22.536 unités. Ceci constitue une hausse de 0,3% par rapport au 30 juin 2004, date à laquelle l'effectif total s'élevait à 22.470 unités. L'emploi total des banques luxembourgeoises au 30 septembre 2003 s'élevait à 22.598 unités.

Suite à la dissolution de Banque Audi (Luxembourg) S.A., le nombre des établissements de crédit inscrits sur la liste officielle au 31 octobre 2004 s'est élevé à 166 unités.

Professionnels du secteur financier (PSF)

Somme des bilans en hausse

Suivant les données établies au 30 septembre 2004, la somme des bilans de l'ensemble des PSF (165 entreprises en activité) se chiffre à EUR 33,275 milliards contre EUR 32,119 milliards le mois précédent, soit une progression de 3,60 % sur une période d'un mois.

Sur une période de douze mois, cette augmentation de la somme des bilans des PSF est plus que remarquable, sachant qu'au mois de septembre 2003 la somme des bilans des 142 entreprises en activité s'élevait seulement à € 2,491 milliards. Cette évolution positive est à imputer d'une part, à l'augmentation du nombre des professionnels et d'autre part, aux sommes de bilan assez significatives des PSF récemment agréés sous le statut de professionnel effectuant des opérations de prêts ou de professionnel effectuant du prêt de titres. Les activités de ces professionnels se reflètent en effet intégralement au niveau de la somme de bilan.

Quant à la ventilation de la somme des bilans au 30 septembre 2004 entre les différentes catégories de PSF recensés, les professionnels effectuant du prêt de titres figurent en première position, suivis des professionnels effectuant des opérations de prêts, des dépositaires professionnels de titres et des distributeurs de parts d'OPC.

Le personnel employé auprès des PSF s'établit à 4.984 unités au 30 septembre 2004 contre 4.928 unités au 30 juin 2004, soit une progression de 56 unités sur une période 3 mois. Comparé sur une période de douze mois, l'effectif du personnel des PSF est passé de 4.307 unités au 30 septembre 2003 à 4.984 unités au 30 septembre 2004, ce qui représente une augmentation de 677 unités ou de 15,72 %.

Le résultat net provisoire pour l'ensemble des PSF s'établit au 30 septembre 2004 à EUR 270,82 millions (165 entreprises en activité) contre 232,98 millions au 30 juin 2004 (159 entreprises en activité) et contre 103,53 millions au 31 mars 2004 (147 entreprises en activité).

Sur une période de douze mois, le résultat net pour l'ensemble des PSF est passé de 311,03 millions au 30 septembre 2003 (142 entreprises en activité) à EUR 270,82 millions au 30 septembre 2004 (165 entreprises en activité), ce qui équivaut à une baisse de 12,93%. Cette évolution négative résulte essentiellement du fait que les PSF nouvellement agréés et plus particulièrement les PSF actifs en matière de prêt ou de leasing et de prêt de titres n'affichent pas le même degré de rentabilité que les entreprises qui fournissent des services d'investissement.

En effet, il résulte de la ventilation des résultats nets au 30 septembre 2004 par catégories de PSF, que les entreprises d'investissement devancent les autres catégories de PSF. C'est ainsi que les dépositaires professionnels de titres figurent en première position, suivis des distributeurs de parts d'opc et des gérants de fortunes.

Répartition des professionnels du secteur financier selon leur statut (au 31 octobre 2004)

Catégorie		Nombre
<i>Entreprises d'investissement</i>		
Commissionnaires	COM	15
Gérants de fortunes	GF	46
Professionnels intervenant pour leur propre compte	PIPC	15
Distributeurs de parts d'OPC	DIST	38
Preneurs ferme	PF	3
Dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers	DEP	3
Agents de transfert et de registre	ATR	9
<i>PSF autres que les entreprises d'investissement</i>		
Conseillers en opérations financières	COF	10
Courtiers	COU	4
Teneurs de marché	TM	2
Personnes effectuant des opérations de change-espèces	CHES	1
Recouvrement de créances	RECO	3
Professionnels effectuant des opérations de prêt	POP	5
Professionnels effectuant du prêt sur titres	PPT	1
Administrateurs de fonds communs d'épargne	AFCE	1
Domiciliataires de sociétés	DOM	31
Agents de communication à la clientèle	ACC	7
Agents administratifs du secteur financier	AA	6
Opérateurs de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier	IT	11
Professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés	PCG	2
Professionnels du secteur financier autorisés à exercer toutes les activités auxquelles s'applique la section 1 du chapitre 2 de la partie I de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, à l'exclusion des catégories de PSF visées également par la section 2 du même chapitre	ART. 13	2
Entité pouvant exercer toutes les activités de PSF permises par l'article 28 de la loi du 15 décembre 2000 sur les services postaux et les services financiers postaux	EPT	1
TOTAL *		165

* le même établissement peut être repris dans plusieurs catégories

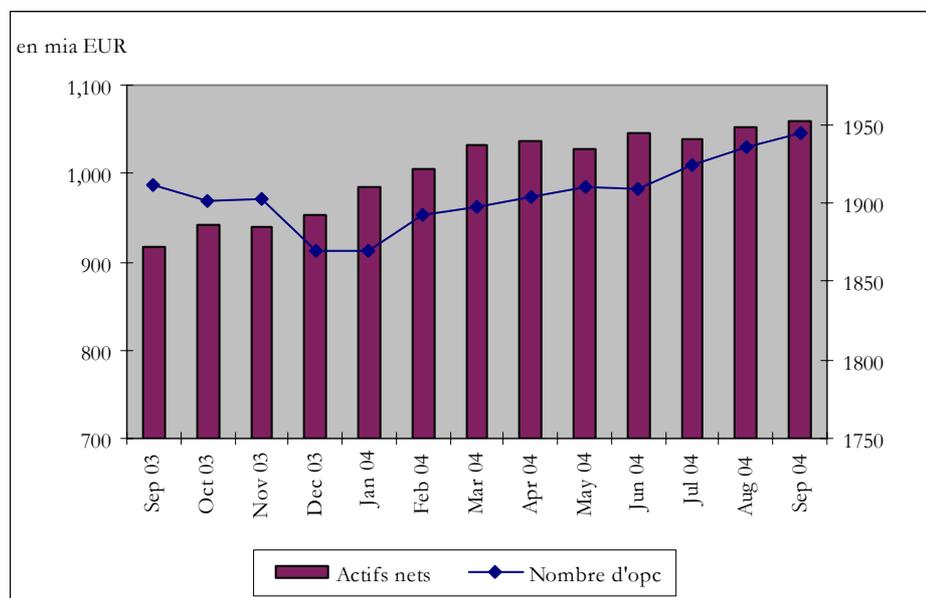
Organismes de placement collectif

Patrimoine global des OPC en hausse à la fin du mois de septembre 2004

Au 30 septembre 2004, le patrimoine global net des organismes de placement collectif s'est élevé à EUR 1.058,925 milliards contre EUR 1.053,042 milliards au 31 août 2004. Le secteur des organismes de placement collectif luxembourgeois a augmenté de 0,56% par rapport au mois d'août 2004. Pour le mois de septembre 2004, le secteur fait état d'une augmentation de 11,08% par rapport au 31 décembre 2003 où le patrimoine global net était de EUR 953,302 milliards. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en progression de 15,55%.

Au cours du mois de septembre 2004, l'investissement net en capital s'est élevé à EUR 4,158 milliards. Par rapport au 31 décembre 2003, l'investissement net en capital s'élève à EUR 79,934 milliards.

Le nombre d'organismes de placement collectif pris en considération est de 1.944 par rapport à 1.936 le mois précédent. 1.214 opc ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 7.048 compartiments. En y ajoutant les 730 opc à structure classique, un nombre total de 7.778 unités sont actives sur la place financière.



Sociétés de gestion

Somme des bilans des sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif

La somme des bilans des sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif s'est élevée à EUR 1.022,006 millions au 30 septembre 2004.

Le nombre de sociétés de gestion prises en compte est de 15.

Agrément de deux nouvelles sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif

La Commission de Surveillance du Secteur Financier informe que deux nouvelles sociétés de gestion ont été inscrites au tableau officiel des sociétés de gestion régies par le chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

Il s'agit en l'occurrence des entités suivantes :

- BERENBERG LUX INVEST S.A.. La société sera active dans le domaine de la gestion collective, de la gestion discrétionnaire et pourra fournir des services de garde et d'administration pour des parts d'OPC.

- NORTHERN TRUST LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY.
La société sera active dans le domaine de la gestion collective.

Suite à cet agrément, le nombre de sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et pouvant bénéficier depuis le 13 février 2004 du passeport européen par voie de libre établissement ou de libre prestation de services dans un autre Etat membre de l'Union européenne s'élève à 17 au 1er novembre 2004.

Coopération internationale

Consultation du CESR concernant les dispositions transitoires des directives 2001/107/CE et 2001/108/CE

Le Committee of European Securities Regulators (CESR) vient de lancer une consultation sur des lignes de conduite pour les autorités de surveillance prudentielle concernant les dispositions transitoires des directives 2001/107/CE et 2001/108/CE (directives qu'il est convenu d'appeler « UCITS III ») qui modifient la directive 85/611/CEE (directive UCITS I) relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Le document de consultation (CESR/04-434) aborde une série de questions qui se rapportent aux dispositions transitoires et qui ont trait notamment aux activités des sociétés de gestion et des OPCVM à compartiments multiples qui invoquent le bénéfice des dispositions transitoires (« grandfathering »), ainsi qu'au prospectus simplifié et à la commercialisation des OPCVM qui invoquent le grandfathering.

Le communiqué de presse de CESR à ce sujet (www.cesr-eu.org/data/document/04_541.pdf) ainsi que le document de consultation (www.cesr-eu.org/data/document/04_434.pdf) sont accessibles sur le site Internet de CESR, www.cesr-eu.org et les commentaires concernant le document de consultation CESR/04-434 peuvent être soumis sous la rubrique « consultations » (cf. 21 octobre 2004).

CESR a publié un document de consultation au sujet de l'équivalence de normes comptables

La directive transparence et le règlement prospectus prévoient des dispositions requérant les émetteurs de valeurs mobilières admises à la négociation sur un marché réglementé européen de présenter leurs comptes suivant les normes comptables IAS/IFRS ou suivant des normes comptables nationales de pays tiers à l'Union européenne sous condition que ces normes soient considérées comme étant équivalentes aux normes comptables IAS/IFRS. La Commission européenne a demandé à CESR de préparer un avis technique lui permettant de mesurer l'équivalence des normes comptables des Etats-Unis, du Canada et du Japon. Un premier pas dans cette direction est la présentation d'un document de consultation où CESR propose les principes suivant lesquels CESR va évaluer cette équivalence.

Le document est disponible sur le site web de CESR www.cesr-eu.org et les commentaires éventuels peuvent être soumis via le site web de CESR jusqu'au 22 décembre 2004.

CESR lance une consultation sur le deuxième set de mandats reçu par la Commission européenne sous la directive concernant les marchés d'instruments financiers

Le 21 octobre 2004, CESR a publié un document de consultation proposant des mesures techniques pour la mise en œuvre de la directive concernant les marchés d'instruments financiers établies sous le deuxième set de mandats qui a été transmis à CESR sur cette directive.

Les mesures techniques s'articulent autour de la définition du conseil en investissement, la liste des instruments financiers, les obligations générales des professionnels d'agir de manière honnête, équitable et professionnelle, le test à faire en vue de pouvoir recommander au client des services d'investissement et de lui recommander les instruments financiers qui conviennent à son profil, l'activité de execution only, les transactions exécutées avec des contreparties éligibles, la publication des ordres limités et la transparence pré négociation requise pour l'internalisation.

CESR doit soumettre son avis définitif à la Commission européenne pour au plus tard le 30 avril 2005. Le document est disponible sur le site web de CESR www.cesr-eu.org et les commentaires éventuels peuvent être soumis via le site web de CESR jusqu'au 20 janvier 2005.

Le rôle de CESR dans le fonctionnement du plan d'action sur les services financiers

CESR consulte sur un rapport analytique intitulé « Which Supervisory Tools for the Securities Markets? » à travers lequel CESR expose une première approche pour définir le rôle que les régulateurs peuvent jouer en vue d'assurer une mise en œuvre consistante, effective et convergente au niveau européen de toutes les mesures prises dans le cadre du plan d'action sur les services financiers au cours des cinq années à venir.

Le document est disponible sur le site web de CESR www.cesr-eu.org. Il sera présenté aux institutions de l'Union européenne et est ouvert à la consultation publique jusqu'au 31 janvier 2005.

CESR propose les premières mesures techniques sous la directive transparence

CESR a publié le 28 octobre 2004 un document de consultation sur les propositions de mesures d'exécution de la directive transparence. Les mesures couvrent les modalités de diffusion de l'information au public et proposent différentes options pour aboutir à un point unique de stockage de l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé européen en vue de faciliter l'accès à ces informations aux investisseurs.

Le document est disponible sur le site web de CESR www.cesr-eu.org et les commentaires éventuels peuvent être soumis via le site web de CESR jusqu'au 28 janvier 2005.

CESR lance une consultation au sujet de la mise en œuvre de la directive abus de marché

Le 28 octobre 2004, CESR a publié un document de consultation à propos de mesures d'orientation qui doivent permettre de mettre en œuvre la directive abus de marché avec l'objectif d'assurer une convergence entre les régulateurs européens.

Le projet s'articule autour de trois axes :

- les pratiques de marché acceptées
- des exemples de cas pratiques considérés par les membres de CESR comme constituant des manipulations de marché
- la présentation d'un format commun pour la notification de transactions suspectes.

Le document est disponible sur le site web de CESR www.cesr-eu.org et les commentaires éventuels peuvent être soumis via le site web de CESR jusqu'au 31 janvier 2005.

CESR annonce la tenue d'une conférence le 6 décembre 2004 à Paris

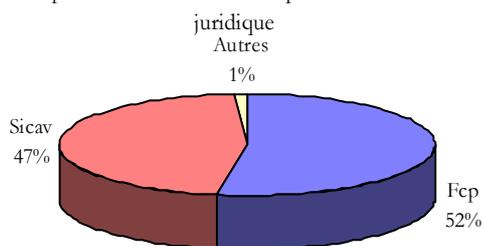
CESR organise une conférence autour du sujet « Europe's single market: Under construction or fully integrated? » qui réunira des personnalités comme Charlie McCreevy, futur commissaire au Marché Intérieur. Les détails sont disponibles sur le site web de CESR www.cesr-eu.org via lequel les personnes intéressées peuvent s'inscrire.

Statistiques trimestrielles sur l'industrie des organismes de placement collectif - situation au 30 septembre 2004

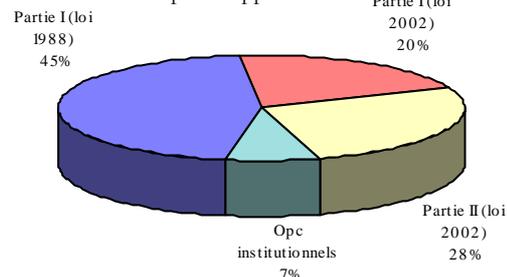
En plus des statistiques mensuelles, la lettre d'information reprend tous les trois mois des informations plus détaillées sur le secteur des fonds d'investissement, notamment en ce qui concerne l'origine des promoteurs et la politique d'investissement des OPC.

Nombre d'OPC

Répartition du nombre des opc selon la forme juridique



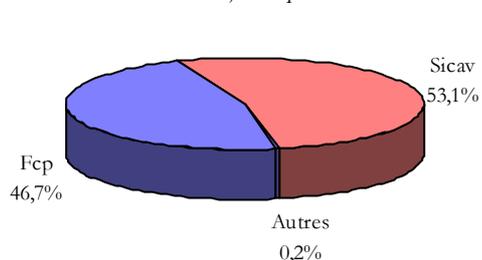
Répartition du nombre des opc selon loi et partie applicable



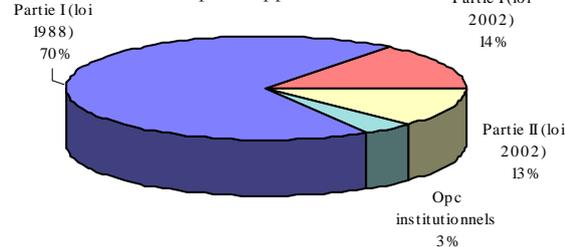
Loi, partie \ forme juridique	Fcp	Sicav	Autres	Total
Partie I (loi 1988)	444	438	5	887
Partie I (loi 2002)	281	110	0	391
Partie II (loi 2002)	206	300	14	520
OPC institutionnels	87	57	2	146
Total	1 018	905	21	1 944

Actifs nets des OPC

Répartition des actifs nets des opc selon forme juridique



Répartition des actifs nets des opc selon loi et partie applicable

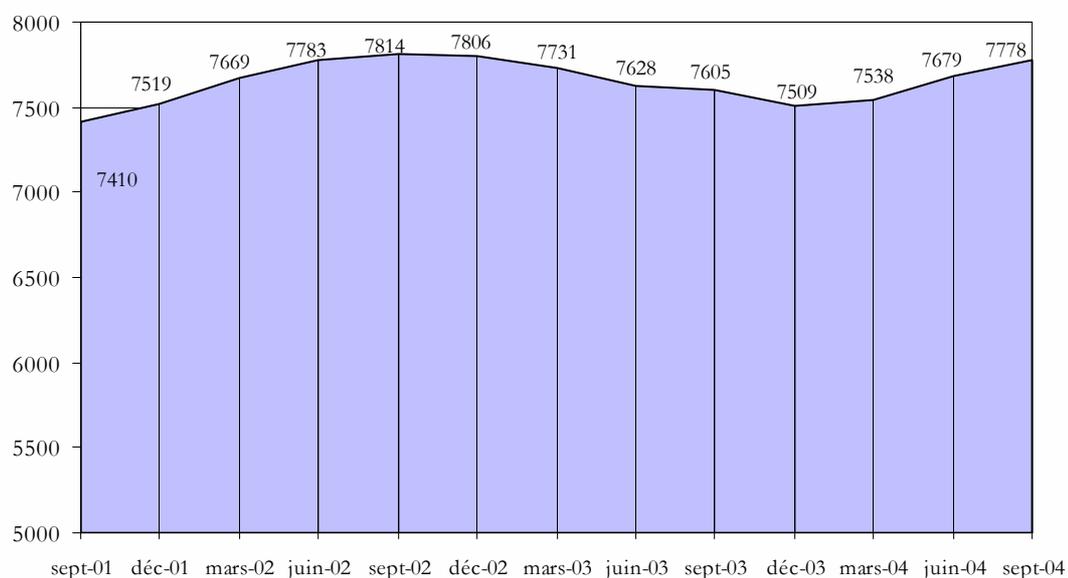


Loi, partie \ forme juridique	Fcp	Sicav	Autres	Total
Partie I (loi 1988)	311,424	417,712	1,241	730,377
Partie I (loi 2002)	79,785	73,712	0,000	153,497
Partie II (loi 2002)	73,149	55,792	1,671	130,612
OPC institutionnels	29,644	14,692	0,103	44,439
Total	494,002	561,908	3,015	1.058,925

Origine des promoteurs des OPC luxembourgeois

	Actifs nets (en mia EUR)	en %
Suisse	231,719	21,9%
Etats-Unis	186,922	17,6%
Allemagne	181,689	17,1%
Italie	123,609	11,7%
Belgique	89,863	8,5%
Grande-Bretagne	75,867	7,2%
France	60,530	5,7%
Japon	24,033	2,3%
Pays-Bas	22,030	2,1%
Suède	20,688	1,9%
Autres	41,975	4,0%
Total	1 058,925	100,0%

Evolution du nombre d'unités



Politique d'investissement des OPC luxembourgeois

	Actifs nets (en mia EUR)
VM à revenu fixe ¹	544,917
VM à revenu variable ²	347,555
VM diversifiées	72,160
Fund of funds	80,268
Liquidités	6,419
Immobilier	3,146
Futures, options, warrants	4,319
Divers	0,141
Total	1 058,925

¹ dont 184,862 milliards d'euros en instruments du marché monétaire et autres titres à court terme

² dont 2,265 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,442 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

LISTE DES BANQUES

Retrait :

Banque Audi (Luxembourg) S.A.

Dissolution le 31 octobre 2004

Changement de nom et de statut :

Unicredito Italiano SpA, succursale de Luxembourg,
en

UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A.

16, rue des Bains, L-1212 Luxembourg

Adresse Postale : B.P. 770, L-2017 Luxembourg

Le 29 octobre 2004

Changement d'adresse :

Wüstenrot Bausparkasse AG, succursale de Luxembourg,

33, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 MUNSBACH

Adresse Postale : B.P. 924, L-2019 Luxembourg

Changement de nom et d'adresse :

Bank of Bermuda (Luxembourg) S.A.

en

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

LISTE DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Nouvel établissement :

CLEARSTREAM SERVICES S.A.

42, avenue J.F. Kennedy

L-2967 Luxembourg

ayant le statut d'opérateur de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier, commissionnaire et d'agent administratif du secteur financier

Autorisation ministérielle du 13 octobre 2004

Retraits:

COMPAGNIE DE GESTION PRIVEE, Bruxelles (Belgique),

succursale de Luxembourg

29, Cité Millewee

L-8064 Bertrange

Retrait le 4 novembre 2004

LUX RENT A CAR S.A.

5, rue Robert Stumper

L-2557 Luxembourg

Retrait le 24 septembre 2004

Changements d'adresse :

LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A.

1, allée Scheffer
L-2025 Luxembourg

WH SELFINVEST S.A.

11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

LISTE DES SOCIETES DE GESTION

Nouvelles sociétés :

BERENBERG LUX INVEST S.A.

23, rue Aldringen
L-1118 Luxembourg

NORTHERN TRUST LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY

398, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Inscriptions et retraits pendant le mois de **septembre 2004** de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois qui relèvent de la loi du 30 mars 1988, de la loi du 20 décembre 2002 et de la loi du 19 juillet 1991

Inscriptions

- A & V, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
- ABN AMRO PROFIL FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- ACTIVEST DEVIENFONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
- ACTIVEST LUX ATHOS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
- AXA ALTERNATIVE OPPORTUNITIES, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
- CLS SUMMIT ALTERNATIVE FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- DEKA-EURORENTEN 6/2006, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DEKA-TREASURY CASH PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DEXIA TOTAL RETURN, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- FIDELITY ACTIVE STRATEGY ("FAST"), place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
- HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
- KRONOS FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- PRIVATE PLACEMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- SMARTCAP FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- SQUAD CAPITAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- UBS (LUX) STRUCTURED SICAV 2, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- UNIGARANTPLUS: BEST OF WORLD (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- VENUS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Retraits

- ADIG EUROPAPLUS STRATEGIE 9/2004, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
- AQUARIUS FUND SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- BIOCAPITAL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- CASTOR ET POLLUX, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- CREDITANSTALT CENTRAL AND EASTERN EUROPEAN TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- DIT-EURO LAUFZEITFONDS 2004, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- LUX-SMALL & MID CAPS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
- ROSENBERG ALPHA FUND U.S. JAPAN, 13, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
- SUEZ ASIA EQUITY ASSOCIATES S.C.A., 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- WACHSTUMSFONDS NR. 1, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

Place financière

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **166** (31 octobre 2004)

Somme de bilans : **EUR 678,673 milliards** (30 septembre 2004)

Résultat avant provision : **EUR 2,838 milliards** (30 septembre 2004)

Emploi : **22 536 personnes** (30 septembre 2004)

Nombre d'OPC : **1 945** (12 novembre 2004)

Patrimoine global : **EUR 1.058,925 milliards** (30 septembre 2004)

Nombre de SICAR : **1** (31 octobre 2004)

Nombre de fonds de pension : **11** (31 octobre 2004)

Nombre de sociétés de gestion : **17** (1^{er} novembre 2004)
(chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002)

Somme de bilans : **EUR 1.022,006 millions** (30 septembre 2004)

Emploi : **421 personnes** (30 septembre 2004)

Nombre de PSF : **165** (31 octobre 2004)

Somme de bilans : **EUR 33,275 milliards** (30 septembre 2004)

Résultat net : **EUR 270,82 millions** (30 septembre 2004)

Emploi : **4 984 personnes** (30 septembre 2004)

Nombre d'organismes de titrisation : **2** (31 octobre 2004)

Emploi total dans les établissements surveillés : **27 082 personnes** (31 déc. 2003)

Emploi total dans les établissements surveillés : **27 817 personnes** (30 juin 2004)

Emploi total dans les établissements surveillés : **27 941 personnes** (30 sept. 2004)

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF

110, route d'Arlon

L-2991 LUXEMBOURG

Tél. : (+352) 26 251 237 / 327

E-mail : direction@cssf.lu

Site Internet : www.cssf.lu